

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 31 janvier 2022

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h00.

- Sont présents 15 membres sur 29. (cf. liste d'émargement ci-jointe-annexe1)
- Sont excusés Monsieur Schuster, Madame Bellon, M.Laurent, M.El Malki Alaoui, M.Toux, Monsieur Bazire, M.Le Floch, Mme Bonnard Le Floch

18h05 : arrivée de Mme Magot, représentant du personnel et de M.Pichon, représentant de la collectivité.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débiter.

- Madame Faccenda propose la candidature de Monsieur Lagadec, membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 novembre 2021.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Mme Faccenda indique les modifications apportées à l'ordre du jour :

Point III :

- 1- signatures contrats et conventions
- 2- don au Foyer Socio Éducatif
- 3- Répartitions des crédits pédagogiques
- 4- Dossiers en non valeur
- 5- Répartition des crédits pédagogiques

POINT I- Vie de l'établissement

1. Point sur la répartition des moyens-Dotation Globale Horaire-Rentrée 2022

Madame Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est une Dotation Globale Horaire (DGH) et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote lors de cette séance (mais au Conseil d'Administration du mois de juillet prochain). Cette répartition a été présentée à l'équipe pédagogique le mardi 25 janvier 2022.

Les DGH sont calculées sur la base **des effectifs arrêtés par les services rectoraux et départementaux**, à partir du coût structure prévu par la réglementation, à savoir pour 2022 : **29 heures sur les quatre niveaux** et à partir d'un seuil à la division (Elèves/Division) de 30 élèves en collège hors zone d'éducation prioritaire.

Madame Faccenda indique que la DGH se compose de 478 heures réparties selon les trois unités de compte suivantes :

- 448,5 Heures Postes (HP)
- 26,50 Heures Supplémentaires Année (HSA)
- 3 Indemnités pour Mission Particulière (hors face-à -face pédagogique et non intégrées dans la ventilation des moyens par discipline)

Soit **478** heures d'enseignement à répartir sur 15 divisions dans le respect des obligations horaires pour l'année 2022/2023 .

18h15 : arrivée de Mme Monot, représentante des parents d'élèves.

Madame Faccenda indique également que trois collègues de l'établissement ont fait une demande de temps partiel :

- en anglais : 15/18
- en lettres : 14,4/18
- en EPS : 16/18

Une collègue de lettres a demandé un retour à temps complet pour la rentrée prochaine.

Madame Faccenda précise que cette dotation est calculée de la façon suivante :

- 29 heures hebdomadaire par division X 11 divisions = **319,00 heures** (29h = 26h +3H de marge d'autonomie par division)
- SEGPA : **129,5 heures** (125,5 HP et 4HSA)
- Forfait UNSS : **9h** (3 forfaits de 3 heures)
- Laboratoire de Physique:**1h**
- Laboratoire de SVT : **1h.**
- CHAD et CHAM : **16h**
- **3 IMP** : 1 IMP Coordination EPS et 2 autres « divers »

Madame Faccenda présente la ventilation des moyens aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 3 : tableau moyens collège).

Madame Faccenda précise les points suivants :

- Enseignement du **latin** de la 5ème à la 3ème à raison de 2 heures par niveau.
- Initiation en latin pour les 6èmes (1h/Trimestre/Classe)
- Niveau 6ème : 5 heures professeurs français
- **Chant et chorale** : 2 Heures.
- CHAD : 8 heures (2 heures par niveau)
- CHAM : 8 heures (2 heures par niveau)

Madame Faccenda indique que cette ventilation sera transmise à la Direction Académique via le tableau de répartition des moyens pour le vendredi 4 février 2022. La fin de campagne de répartition des moyens est fixée au vendredi 11 février.

Mme Bled demande si leurs heures positionnées dans le Z sont à reventiler selon les besoins. Mme Faccenda confirme que ces heures sont ensuite repositionnées selon les orientations choisies.

En réponse à M.Bosser, Mme Faccenda indique que si une classe supplémentaire devait être prévue sur le niveau 5ème, les échanges avec les services de la Direction Académique ont bien évidemment lieu. Les moyens sont alloués selon une structure prévisionnelle qui peut évoluer d'ici à la fin de l'année scolaire.

En réponse à M. Vantis, Mme Faccenda indique qu'elle n'a pas encore de projections sur les demandes d'admission en CHAM et en CHAD. Cependant les Portes Ouvertes du Conservatoire et

celles du Collège devraient avoir lieu cette année. Les demandes d'admission sont ouvertes sur le site du Conservatoire et les tests d'admission sont prévus (le samedi 19 mars pour les CHAM-le samedi 26 mars pour les CHAD).

2- Développement du Pass Culture

Les élèves de 15 à 17 ans bénéficient depuis le 10 janvier d'un crédit pass Culture annuel, dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériels beaux-arts, etc..

Le dispositif est mis en place progressivement :

- le 10 janvier 2022 pour les jeunes de 17 ans (30 euros)
- le 20 janvier 2022 pour les jeunes de 16 ans (30 euros)
- le 31 janvier 2022 pour les jeunes de 15 ans (20 euros)

4 étapes pour accéder au dispositif :

- Télécharger l'application pass Culture
- Se munir de ses identifiants EduConnect –toutatice auprès créer un compte
- Ouvrir des droits grâce à ses identifiants EduConnect
- Utiliser son crédit en achetant des produits culturels

Activez votre pass culture :

- **l'application pass Culture**
<https://pass.culture.fr/nosapplications/#passapp>
- ou par l'adresse suivante : <https://passculture.app/home>

Par ailleurs, l'établissement bénéficiera chaque année, pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du collège de crédits supplémentaires pour organiser des activités d'éducation artistique et culturelle et poursuivre l'ouverture et la construction du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel de chacun. Dotation de 20 euros par élève et par classe.

Mme Pleven demande si les élèves ont eu l'information du développement du Pass Sport (50 euros jusqu'au 28 février). Mme Faccenda indique que l'information sera transmise via Pronote et via le site du Collège. M.Pellen indique que ce pass est fonction des critères sociaux.

3- Programme Orientation 2021-2022

Mme Faccenda effectue une Présentation du Programme Information et d'Orientation concerté avec le CIO de Brest et Mme Joly.(cf.annexe)

Les équipes poursuivent le travail dans le cadre des Cordées de la Réussite et poursuivent le développement du partenariat avec l'AJE.

Une réflexion est également en cours pour la mise en œuvre d'un Carrefour des Métiers en s'appuyant sur les parents d'élèves ainsi que sur les lieux de stage des élèves et les entreprises qui nous fournissent une taxe d'apprentissage.

4-Ev@lang-test de positionnement pour les élèves de 3èmes

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième. Il permet de situer le niveau des élèves au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) avant leur entrée en classe de seconde.

La passation du test numérique de positionnement en anglais Ev@lang collège se déroule **du lundi 28 février au vendredi 22 avril inclus, puis du lundi 12 au vendredi 30 septembre inclus**, conformément aux modalités de la note de service du 29 novembre 2021 relative au test numérique de positionnement en anglais pour les élèves de troisième.

Pour l'Académie de Rennes, ce test aura lieu entre le lundi 28 février et le vendredi 25 mars 2022 sur une heure de cours d'anglais.

Ev@lang collège est **un test de positionnement en anglais 100 % en ligne**.

Le test est conçu par France Éducation International (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique et opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Il est **composé de questions à choix multiples** : un support, une seule question par support et 4 choix de réponse dont une seule bonne réponse.

Il est **entièrement en anglais** : supports de compréhension, questions, choix de réponses et consignes.

Les différentes épreuves du test permettent de **positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du CECRL** dans les activités langagières de réception :

- compréhension de l'oral ;
- compréhension de l'écrit.

Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées : grammaire et lexique.

Evalang collège est **un test adaptatif**, c'est-à-dire que la liste des items proposés à l'élève s'adapte en temps réel à sa performance (les questions qui lui sont proposées sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon son taux de réussite).

Chaque test est unique car les questions sont tirées aléatoirement dans une banque de questions.

À l'issue du test, les élèves obtiennent **une fiche de résultats faisant apparaître un niveau global et un niveau de maîtrise par activité langagière et en grammaire et lexique**

5. Pix-certification compétences numériques

Les compétences numériques définies par le cadre de référence présenté ci-dessous et acquises par les élèves font l'objet d'une certification nationale délivrée via une plateforme en ligne **Pix**. La certification Pix permet d'attester un profil de compétences numériques certifié et reconnu par l'État et par l'inscription à l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP). La plateforme délivre aux élèves, en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal, une certification des compétences numériques.

La plateforme Pix permet aux élèves à partir du cycle 4 de s'autoévaluer et de valoriser leurs progrès à partir de tests de positionnement. **À partir de la classe de 5^e**, les élèves s'inscrivent sur la plateforme Pix accessible gratuitement, où ils disposent d'un suivi de leurs acquis. En changeant d'établissement, les élèves conservent leur compte Pix.

Les établissements scolaires publics et privés sous contrat sont dotés d'un **espace Pix Orga** qui permet aux équipes pédagogiques de générer des parcours de tests sur différentes compétences numériques, de suivre les résultats des élèves et ainsi de les accompagner dans l'acquisition de leurs compétences jusqu'à la certification.

Le cadre de référence des compétences numériques s'organise en cinq domaines et seize compétences numériques. Il propose huit niveaux de maîtrise progressive de ces compétences pour les élèves de l'enseignement scolaire, pour les étudiants de l'enseignement supérieur et dans un contexte de formation d'adultes. Les niveaux de maîtrise de 1 à 5 sont proposés plus particulièrement pour les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée.

Ces compétences numériques font l'objet d'une certification délivrée par la plateforme Pix en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée.

5 domaines, 16 compétences, 6 niveaux

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Calendrier : du 7 mars au 27 mai 2022

Point II. Vie pédagogique et vie scolaire

1. Projets divers :

Madame Faccenda fait un point sur les différents et nombreux projets mis en œuvre pour les élèves et la construction de leurs parcours par les équipes du Collège :

- Le projet « **Caisse à Clous** » avec les élèves de **3^{ème} SEGPA habitat** de Madame Le Huldut et M.Siohan a pu reprendre après une interruption liée aux conditions sanitaires.
- « **tout le monde lit** » se poursuit depuis la rentrée de septembre
- **Les journalistes du Collège** avec M.Varin sont actifs et nous offre régulièrement une publication de leur « **Petit Chroniqueur** », journal numérique accessible sur le site du collège. (<https://www.college-anna-marly-brest.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique236>)

- Le 29 janvier 2022 à la MPT de Pen Ar Créach: représentation théâtrale des élèves de 6ème (Mme Favrot et Mme Cann)-dans le cadre du projet Impro Infini : théâtre d'improvisation autour du thème du vécu de adolescence . Présentation au Collège le mardi 1^{er} février. Le projet « atelier philo » avec Yann Marchand pour un nouveau groupe de 6ème démarre le 4 février pour les autres groupes de 6ème.

- Dernière semaine de décembre : les invités privilégiés se sont régalés lors du **Café Gourmand des élèves de 3ème SEGPA HAS** organisé par leurs soins avec Madame Gicquel-pause dansée avec les CHAD et les élèves de l'AS Danse et de l'AS Hip Hop avec Mme Leloup et Mme Billington-pause musicale avec les CHAM de Mme Wasiutek- flash mob pour tous créé par les élèves de l'AS Hip Hop et Mme Billington.

- Semaine du 1^{er} février : **Semaine Olympique et Paralympique pour les élèves de 4èmes** organisée par M.Martinez et les enseignants d'EPS, Madame Madec, Madame Leloup, Madame Hirellou et Monsieur Pichereau : rencontre au collège pour deux classes de Marie Bouchard- visite du Pôle Voile France et rencontre avec athlètes pour les deux autres classes.

- **3ème CHAM** avec Madame Wasiutek: participation à la 23ème édition du Grand Prix Lycéen et Collégien des Compositeurs –

- **3ème CHAD** avec Madame Leloup à la **rencontre des lycéens** de Lapérouse Kerichen section danse

- **Projet Kaleta** avec Mme Leloup et Betty Tchomanga pour les élèves de 5ème CHAD : ateliers de répétitions avec élèves d'école primaire et étudiant- représentation aux Capucins Brest

- Réunions **Eco-délégués** avec Mme Billington et M.Pellen-mise en place d'une formation de ces nouveaux délégués avec la Ligue de l'Enseignement.

- **Ateliers Éducation à l'alimentation** avec l'Association Aux Goûts du Jour, projet mené par Mme Gicquel, Mme Pleven, M.Pichereau et Mme Abjean pour des élèves volontaires- mise en place de 5 ateliers de 2 heures.

- **Ateliers Sillages pour les 6èmes, 5èmes et 4èmes** à la rentrée des vacances de février avec Mme Wasiutek et Sillages dans le cadre du jumelage artistique et culturel.

- **Concours Égypte Ancienne** mené par M.Varin

- Projet Water Family pour tous les élèves de 5èmes- M.Pellen

- Projet Appel des Pôles pour une classe de 3ème- Mme Pleven-Mme Wasiutek-M.Du-rand

Mme Faccenda remercie l'ensemble des équipes qui par tous ces projets contribuent à la construction des parcours des élèves.

19h10 : départ de M.Trabelzi

Point III- Points financiers : Contrats et convention

1. Signatures Convention

- **Convention AJE**

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la convention avec l'AJE pour un montant de 100 euros,

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

- **Convention Société Pichon**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de dératisation avec la société ARIANE ENVIRONNEMENT SERVICE pour l'année 2022. Coût annuel : 336 €

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

- **Société Ariane Environnement Service**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat de dératisation avec la société ARIANE ENVIRONNEMENT SERVICE pour l'année 2022. Coût annuel : 336 €

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

- **Société Orange**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer un contrat avec la société Orange pour l'achat de 6 téléphones portables professionnels et l'abonnement de ces 6 lignes téléphoniques. Coût mensuel par téléphone: 12 € H.T. Durée : 24 mois.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

- **Séjour pédagogique des 3èmes CHAD à Paris**

Le CA autorise un séjour facultatif à Paris durant l'année scolaire 2021-2022 (mars - dates à confirmer) pour les 3ème CHAD. La participation des familles s'élève à 165 €. Le CA autorise la principale à signer tous les contrats, conventions, adhésion y afférents.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

2. Don au FSE

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à faire un don au FSE d'un montant de 594 € pour une activité pédagogique.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

3. Crédits pédagogiques

Le CA approuve la réparation CPG 2021 complémentaires d'un montant de 886 euros de la manière suivante :

886 achat manuels scolaires.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

4. Décision Budgétaire Modificative

Le CA autorise la DBM n°2. Prélèvement sur fond de roulement de 7000 € (AP) pour régulariser erreur saisie budget et 670.68 € pour la mise en non valeur.

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

5. Dossiers en non valeurs

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à mettre en non valeur la somme 670.68 euros pour solder les créances de 4 familles réf 19CF11Y042811- 15CF11Y033261 - 16CF11Y033262 - 16CF11Y033263 -18CF1000088911

VOTE		
Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0

Point IV : Travaux et équipements

1. Projet de restructuration de l'atelier SEGPA et salle d'évolution

Les travaux commenceront après les vacances de Printemps. De ce fait, l'atelier SEGPA et la salle d'évolution et ne seront pas utilisables pendant tout ou partie de la dernière période de l'année. Un container sera mis à disposition pour le déménagement de l'atelier, qui devra être achevé à la fin de la semaine du 25 avril 2022.

Des contacts sont établis avec le Chef d'Établissement et le Directeur de SEGPA du Collège la Fontaine Margot de Brest pour accueillir les élèves sur certains créneaux horaires correspondant à l'atelier. Une demande a été faite au Conseil Départemental pour subventionner les déplacements en tram et du matériel pour les activités pédagogiques hors établissement.

2. Projet Construction Préau

Mme Faccenda présente aux membres du Conseil les plans de construction du préau établi par le Conseil Départemental. Le partage de la parcelle entre le Conseil Départemental et la Mairie n'ayant pu se formaliser, le futur préau sera positionné sur la cour. Les travaux sont prévus pour l'année civile 2023.

3. Projet Réhabilitation ancien Espace Iles du Ponant

L'idée est de réaménager ce lieu pour déplacer la vie scolaire et le bureau de l'accueil. La vie scolaire actuelle ainsi libérée permettrait dans un second temps de réaménager les toilettes qui pourrait donner sur la cour et/ou dans le hall et de créer de nouveaux espaces.

Une réunion concernant la réhabilitation de ce lieu est prévue le vendredi 4 février en présence de Mme Cariou et M.Laizet du Conseil Départemental.

Les travaux débiteront en même temps que les travaux de réhabilitation de l'espace atelier SEGPA-salle d'évolution.

4. Capteurs CO2

Le Conseil Départemental a doté l'ensemble des collèges du Département de deux capteurs CO2 ou boîtiers pédagogiques de mesure de la qualité de l'air intérieur. Ces capteurs permettent de mesurer et d'enregistrer les taux de CO2 présents dans chaque salle instrumentée et de déterminer la fréquence d'aération nécessaire pour rester en dessous des seuils. L'allumage des leds est un indicateur qui permet d'alerter et de sensibiliser chacun à l'aération des salles. Si la qualité de l'air est moyenne ou mauvaise, il convient alors de ventiler ou d'aérer la zone par l'ouverture des ouvrants (fenêtres et portes).

Concernant le positionnement des capteurs :

- l'un doit être fixé au mur dans l'espace restauration
- le second devra être installé ou posé sur un bureau pendant une semaine dans les différentes salles de cours pour avoir une lisibilité en termes d'indice de confinement.

Ces données seront ensuite analysées par la Cellule Risques Sanitaires à la Direction des Bâtiments et Services Généraux et les résultats seront ensuite transmis aux établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 20h05 Madame Faccenda indique que le Conseil d'Administration sur le Compte financier se réunira le lundi 4 avril 2022.

La présidente du Conseil d'Administration



Le Secrétaire de séance

M.LAGADEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Lagadec".

Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 31/01/2022

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 30 novembre 2021
- Nomination d'un secrétaire de séance

Point I – Vie de l'établissement

1. Présentation de la répartition des moyens- DGH rentrée 2022.
2. Développement du Pass Culture.
3. Programme Orientation 2021-2022
4. Ev@lang- test de positionnement en anglais pour les élèves de 3^{ème}.
5. Pix- certification compétences numériques niveau 3ème

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

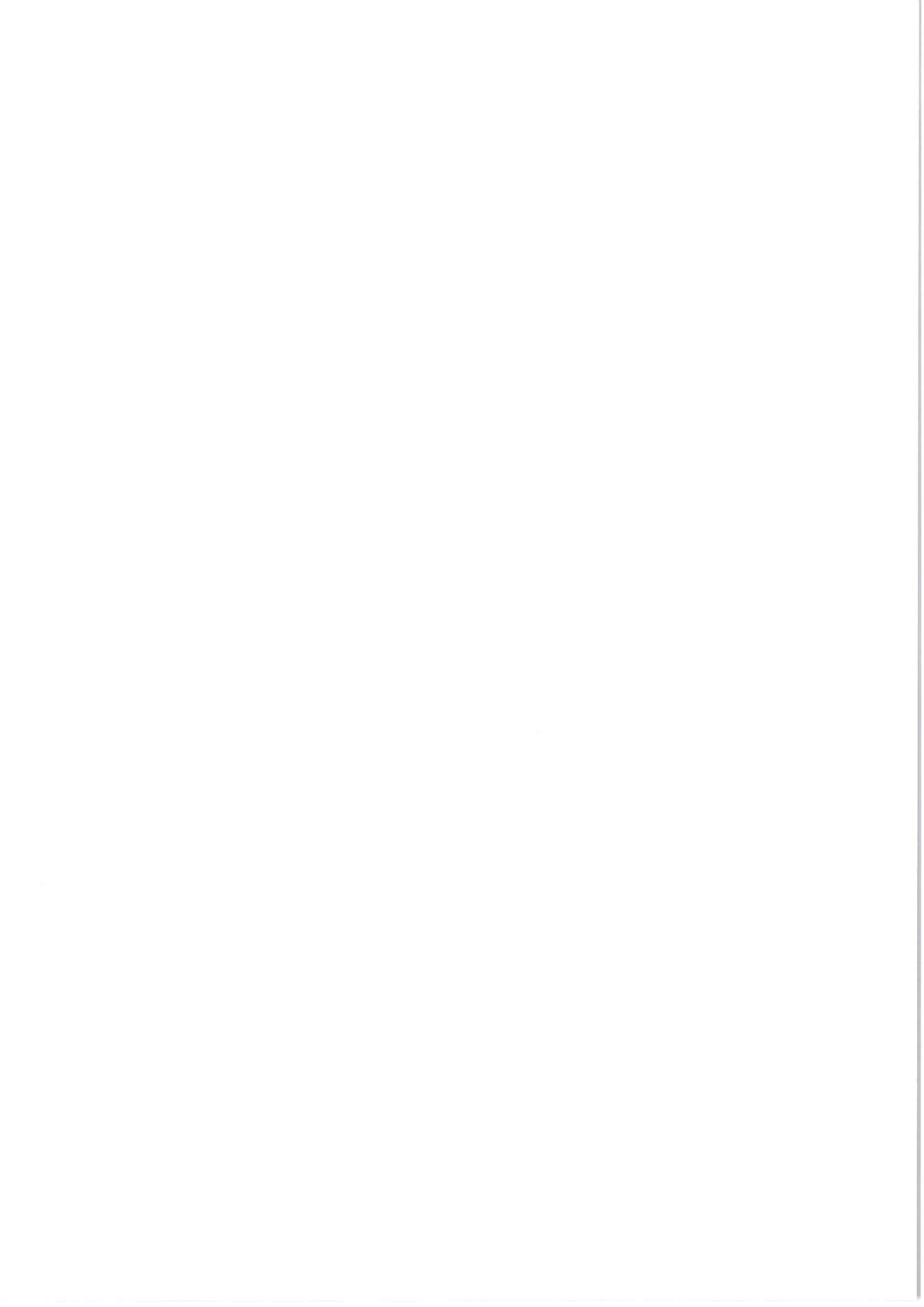
1. Projets divers

Point III – Points financiers

1. Signature Conventions
2. Don au FSE
3. Répartition des crédits pédagogiques
4. Décision Budgétaire Modificative
5. Dossiers en non valeur

Point IV – Travaux et équipements

- 1 . Projet de Restructuration de l'atelier SEGPA
- 2 . Projet Construction Préau
- 3 . Projet Réhabilitation ancien Espace des Iles du Ponant (accueil et vie scolaire)
- 4 . Installation capteurs CO2





Quorum : 15

Présents :

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement	
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACCENDA		 Excusé	
	Adjoint Directeur SEGPA	Mr OLIVIER			
	Gestionnaire	Mme SCAEROU			
	CPE	Mr LAGADEC			
	Agent Comptable	Mme SOLA			
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOCH Mr TRABELSI 	Mme TARAGNA Mr SCHNEIDER	Excusé	
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON 	Mr NEDELEC	Excusé	
		Mr BAZIRE	Mme TOURNIER		
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		Excusé	
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mr BELLOEIL			
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mme WASIUTEK 	Mr BOULO		
		Mme FAVROT	Mme CORRE		
		Mme BLED 	Mme MAGOT 		
		Mr PELLEN 	Mme LELOUP 		
		Mr PICHÉREAU	Mme MARCON		
		Mme PLEVEN 	Mme BILLINGTON 		
		Mme NORET	Mme LE HULUDUT		
	TOS	Mr LE FLOCH		Excusé	
		Mr MARIER			
	5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr EL MALKI ALAOUI (Exc)	Mme ABED	
			Mr TEXIER (Exc)	Mr FENECH	
			Mr VANTIS	Mme MONOT 	
			Mme BELLON (Exc)	Mme LESTEL (Exc)	
Mr MULLER 			Mr BOSSER 		
Mr LAURENT (Exc)					
Mr TOUX (Exc)					
Elèves		AIT-AMEUR Jasmine	LUCCHESI-PAUGAM Eliot		
		ELEZAJ Elsa	PAVIC Maxime		
		ALKHAZUROVA Khava	BUCAS Pacôme		

RNE : **0291661Y**
 DÉPARTEMENT : 29
 VILLE : BREST
 ÉTABLISSEMENT : ANNA MARLY

STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT :

	Prévisions 2022	Prévisions 2022
	élèves (E)	divisions (D)
6ème	66	3
5ème	56	2
4ème	71	3
3ème	80	3
TOTAL	273	11

E/D 2022	Coût structure 2022
22,00	87
28,00	58
23,67	87
26,67	87
24,82	319

Coût structure établissement 2022:	319,00
Heures statutaires 2022 :	11,00
Heures de laboratoire (SVT, SP)	2
Forfait association sportive (AS)	9
IMP 2022 :	2,5
IMP de Coordination EPS	1
IMP de Coordination technologie	0
Autres IMP	1,5
Formations spécifiques 2022 :	16,00
Bi-langue	0
Section Internationale	0
Autre formation spéc. :	16
Commentaires formations spécifiques CHAM/CHAD	
SEGPA 2022 :	129,50
Dispositifs particuliers 2022 :	0,00
DGH INITIALE 2022 (hors disp. Part. et SEGPA)	348,50
DGH INITIALE 2022 (avec disp. Part. et SEGPA)	478,00

VENTILATION DE LA DOTATION ETABLISSEMENT			
DGH INITIALE 2022 (hors disp. Part. et SEGPA)			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
323,00	22,50	3,00	348,50
Dispositifs particuliers 2022			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
0	0	0	0
SEGPA 2022			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
125,5	4	0	129,5
DGH INITIALE 2022 (avec disp. Part. et SEGPA)			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
448,50	26,50	3,00	478,00

INDICATEURS	
H/E établissement 2022 (hors disp. Part.):	1,17
E/D établissement 2022(hors disp. Part.):	24,82

Dotation Globale Horaire : 3 HORS IMP
 dont : 448,5 H.P
 26,5 H.S.A

TABLEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2021

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CI-DESSOUS

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE statutaires	Segpa	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définitifs	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps partiels, retraites, information CSD, CSR, etc.)
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA	
Let. Clas.	1	1,00	1	6,50	1	6,50	1	6,00	20,00				20,00	18,00						18,00	2,00	M. Durand : retour à temps complet
Let.mod.	3	15,00	1	4,50	2	9,00	2	8,00	36,50		2,40		38,90	32,40				4,00		36,40	2,50	Mme Raquènes : demande de temps partiel (14.4:18)
Allemand	0	0,00	1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50				7,50	7,50			7,50			7,50	0,00	Départ en retraite Mme Desson-octobre 2022
Anglais	3	12,00	2	6,00	3	9,00	3	9,00	36,00		3,00		39,00	35,00				4,00		37,00	2,00	face : demande temps partiel (15/18)/ demande de maintien Mme
Espagnol	0	0,00	2	5,00	2	5,00	3	7,50	17,50			0,50	18,00	18,00						18,00	0,00	
Aut. Lang.									0,00				0,00	0,00						0,00	0,00	
Hist.Géog.	3	9,00	2	6,00	3	9,00	3	10,50	34,50		1,50		36,00	36,00						36,00	0,00	
Math	3	13,50	2	7,00	3	10,50	3	10,50	41,50				41,50	35,00				3,50		36,50	5,00	
Techno	3	4,50	2	3,00	3	4,50	3	4,50	16,50			1,50	18,00	18,00						18,00	0,00	
Sc. Phys.	3	3,00	2	3,00	3	4,50	3	4,50	15,00			2,00	18,00	18,00						18,00	0,00	
S.V.T	3	4,50	2	3,00	3	4,50	3	6,00	18,00			1,00	19,00	18,00						18,00	1,00	
Ed. mus.	3	3,00	2	2,00	3	3,00	3	3,00	11,00			1,00	20,00	18,00						18,00	2,00	
Arts plast.	3	3,00	2	2,00	3	3,00	3	3,00	11,00				12,00	18,00			7,00			11,00	1,00	
EPS	3	12,00	2	6,00	3	9,00	3	9,00	36,00		4,00		59,00	56,00						56,00	3,00	Mme Horellou : demande de temps partiel (16/20)
ISES	1	22,00	1	26,00	1	23,00	1	15,50	86,50				86,50	84,00						84,00	2,50	
PLP							1	24,00	36,00				36,00	36,00						36,00	0,00	
TOTAUX		102,50		82,50		115,00		123,50	423,50	27,00	8,00	10,90	469,40	436,40	0,00	0,00	7,00	7,50	11,50	448,40	21,00	

469,40

Total HP + HS

5,5

HS à affecter au Z8999

474,90

TOTAL GENERAL

Apport Heures correspondant aux postes définitifs
ARE UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES.

- BMP Moyens provisoires
- CREA Créations de poste
- CSD Compléments de service donnés à d'autres établissements
- CSR Compléments de service reçus d'autres établissements
- SUP Suppressions de poste

A retourner pour le vendredi 5 février 2021

CRCN**CADRE DE RÉFÉRENCE DES
COMPÉTENCES NUMÉRIQUES**

**UN RÉFÉRENTIEL À DESTINATION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE, DU COLLÈGE ET DU LYCÉE AINSI QUE DES
ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DES
ADULTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le CRCN est :

- basé sur les **programmes d'enseignement**
- en cohérence avec le DIGCOMP, **référentiel européen partagé** par l'ensemble des États membres

La mise en relation des référentiels nationaux et européens vise à une meilleure reconnaissance d'une **nouvelle certification** hors des frontières nationales et à faciliter la mobilité des personnes certifiées par le dispositif

Tous les enseignements sont à même de mobiliser des outils et ressources numériques participant à la construction de ces compétences

5 DOMAINES**16 COMPÉTENCES**

8 NIVEAUX de maîtrise
(1 à 5 pour l'enseignement scolaire)

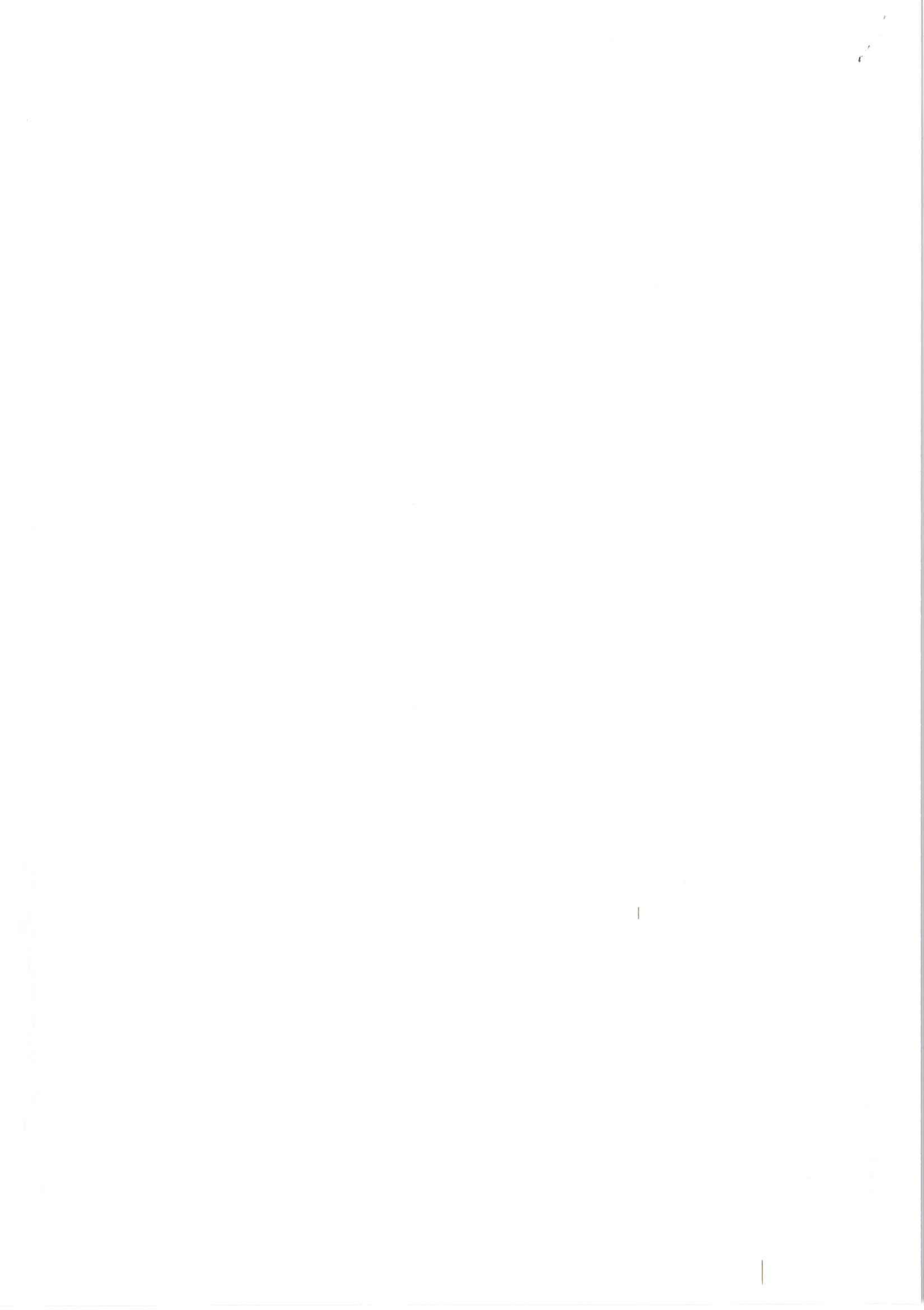
UNE PROGRESSIVITÉ DES NIVEAUX DE MAÎTRISE

Plusieurs facteurs sont pris en compte simultanément :

- le degré de familiarisation de l'élève avec la **situation** proposée (simple, courante, nouvelle)
- la complexité des **pratiques** avec les outils numériques (élémentaire, complexe)
- le degré d'**autonomie** (avec aide, seul, partagé avec d'autres)
- la complexité des **procédures** (application, élaboration) et des buts à atteindre
- les **connaissances** nécessaires à leur mise en œuvre

À retrouver en ligne :

- Pages éducol : https://frama.link/crcn_eduscol
- Document d'accompagnement du CRCN : https://frama.link/crcn_doc_accompagnement



5 DOMAINES POUR 16 COMPÉTENCES



Information et données

concerne la **recherche et la veille d'information**, la **gestion et le traitement des données**



Communication et collaboration

traite de ce qui relève du **partage** et de la **publication** de contenus, des **interactions** et de la **collaboration** pour coproduire des ressources, des connaissances ou des données



Création de contenus

se rapporte à la **création de contenus numériques**, du plus simple au plus élaboré, y compris des **programmes informatiques**



Protection et sécurité

concerne la **sécurité du matériel**, la **santé**, l'**environnement** et la **protection des données personnelles**



Environnement numérique

traite des compétences qui permettent à un individu de **s'insérer dans un monde numérique** et de comprendre son fonctionnement

Un **document d'accompagnement** est mis à disposition :

- des **équipes de direction** pour organiser la certification
- des **enseignants** pour accompagner le développement des compétences numériques des élèves et leur évaluation
- des **élèves et de leur famille** pour présenter le dispositif

À retrouver en ligne :

- PIX : service public en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques (<https://pix.fr/>)
- https://frama.link/eduscol_numerique_et_programmes



CIO de BREST -LANDERNEAU

Directrice : Mme CORRE

PSY-EN : Mme JOLY

Collège Ana Marly BREST

Chef d'établissement : Mme FACCENDA

Directeur de SEGPA : Mr OLIVIER

CONTRIBUTION DU CIO AU PARCOURS AVENIR DE L'ETABLISSEMENT 2021-2022

Les axes du programme d'activité du CIO en direction des établissements

- *Sécuriser les parcours*
- *Soutenir toutes les perspectives d'avenir*
- *Accompagner à la construction du parcours*
- *Renforcer l'alliance éducative avec les familles*

Bilan de l'année 2020-2021

Les activités

Commentaires

A maintenir, à consolider	
A faire évoluer, à transformer	.
Nouveauté	Intervention collective en classe de 4 ^{ème} Projet « cordées de la réussite » élèves de 4ème

Les fonctionnements

Commentaires

A maintenir, à consolider	Participation régulière aux cellules de veille. Communiquer avec les professeurs principaux de chaque niveau sur le suivi des élèves et notamment à besoin particulier Participer aux ESS
---------------------------	---

A abandonner

Nouveauté

Communication des jours de présence et/ou interventions classe sur l'agenda Pronote à destination des équipes

Réunion conjointe PP 4^{ème} et PP 3^{ème} : fonctionnement, diffusion doc orientation (famille de métiers, brochure idéo « que faire après la 3^{ème} »), circulaire 3^{ème} prépa-métiers

objectifs	Lien avec le projet Académique	6 ^{ème} / 6 ^{ème} segpa	5 ^{ème} / 5 ^{ème} segpa	4 ^{ème} / 4 ^{ème} segpa	3 ^{ème} / 3 ^{ème} segpa
<p>ACCOMPAGNER A LA CONSTRUCTION DU PARCOURS (développer les compétences à s'orienter) -Rendre les élèves acteurs de leur parcours -Susciter la réflexivité -Adapter et personnaliser le parcours</p>	<p>Soutenir toutes les perspectives d'avenir Objectif 2 : développer des compétences à s'insérer, s'adapter et évoluer tout au long de la vie</p>			<p>Séance collective auprès des 4^{èmes} : « le parcours de Grégoire » - sensibilisation à la notion de construction de parcours (progressivité, réversibilité, influences de déterminants...) - initiation au schéma de formations post-3ème 1h classe entière Courant du 2nd trimestre</p>	<p>Séance collective auprès des 3^{èmes} : - le calendrier de l'orientation - les caractéristiques et différences des parcours post-3^{ème} -sélectivité, passerelles... 1h classe entière Octobre</p> <p>Séance collective 3^{ème} SEGPA -Questions/réponses autour de la poursuite d'études en CAP Classe entière 1h, décembre</p>

Objectifs	Lien avec le projet Académique	6 ^{ème} / 6 ^{ème} segpa	5 ^{ème} / 5 ^{ème} segpa	4 ^{ème} / 4 ^{ème} segpa	3 ^{ème} / 3 ^{ème} segpa
SOUTENIR TOUTES LES PERSPECTIVES D'AVENIR -Connaître les possibles -Mieux se connaître -Favoriser l'ambition scolaire -favoriser la réussite du parcours des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap	Soutenir toutes les perspectives d'avenir Objectif 1 : mieux se connaître, ouvrir des perspectives et favoriser la réussite de tous Cultiver le sens des équités Objectif 3 : mettre l'égalité des chances au cœur des parcours Objectif 1 : Construire les savoirs fondamentaux et amener chacun vers son excellence personnelle.	Participation aux Equipes de Suivi et de Scolarisation (ESS) Partenariat avec les professionnels extérieurs en charge du suivi de l'élève à besoins particuliers (orthophoniste, psychologue, éducateur...)			
SECURISER LES PARCOURS -Accueillir et intégrer -Agir sur la persévérance scolaire -Lutter contre le décrochage scolaire.	Cultiver le sens des équités Objectif 2 : construire une école de la confiance pour le bien-être et l'épanouissement de chaque élève Partager les belles expériences Objectif 1 : construire des parcours de formation cohérents et équitables (garantir la continuité des parcours)	Participation à la liaison école-collège afin de repérer les élèves à besoins particuliers		Participation au conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre (4 ^{ème} / 4 ^{ème} SEGPA) afin de repérer les élèves à accompagner dans un projet vers la voie pro	Participation aux conseils de classe du 1 ^{er} et du 2 nd trimestre dans la mesure du possible (3 ^{ème} / 3 ^{ème} SEGPA)
		Entretien d'évaluation à l'adaptation au collège pour les élèves nouvellement arrivés suite à un déménagement ou changement de collège, élèves allophones Entretien d'évaluation pour tout élève repéré en situation de décrochage par les équipes Participation aux cellules de veille afin de repérer les élèves en situation de difficultés d'adaptation au collège			
		Accompagnement des élèves et des équipes dans l'élaboration de parcours adaptés : Compte rendu d'évaluation de situation n vue d'une saisine CLSA, d'une demande de candidature d'une 3 ^{ème} prépa-métiers, de la mise en place d'un PAFI, de demande de bonus médical Réalisation de bilan psychologique en vue de demande d'orientation vers un enseignement adapté, de demande auprès de la MDPH (demande d'appui de dispositif ULIS, d'une aide humaine)			

Objectifs	Lien avec le projet Académique	6 ^{ème} / 6 ^{ème} segpa	5 ^{ème} / 5 ^{ème} segpa	4 ^{ème} / 4 ^{ème} segpa	3 ^{ème} / 3 ^{ème} segpa
<p>RENFORCER L'ALLIANCE EDUCATIVE AVEC LES FAMILLES</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les rencontres individuelles et collectives avec les parents. -Développer et faciliter la communication avec les familles -Soutenir les parents dans leur rôle à tenir dans l'orientation de leur enfant. 	<p>Cultiver le sens des équités</p> <p>Objectif 2 : Construire une école de la confiance pour le bien-être et l'épanouissement de chaque élève – renforcer l'alliance éducative avec les familles.</p>	<p>Renforcer le lien avec les familles par des échanges par téléphone à minima</p> <p>Présentation du rôle et des missions du psychologue de l'Education Nationale Diffusion (via pronote) plaquette d'information « rôle du Psy-EN » pour les parents.</p>			<p>Calendrier de l'orientation dans lequel figure une colonne spécifique destinée aux parents concernant des pistes de modalités d'accompagnement au projet de leur enfant</p> <p>A la suite de chaque entretien d'orientation, un document « synthèse » est remis à l'élève pour une transmission à sa famille concernant les démarches d'exploration à réaliser ainsi que les coordonnées du psy-EN</p> <p>Séance d'information post-3^{ème} aux parents d'élèves de 3^{ème} <i>Janvier</i></p> <p>Séance d'information post-3^{ème}/SEGPA aux parents d'élèves de 3^{ème}/SEGPA <i>Octobre</i></p>



DOTATION HORAIRE ET CONDITION D'EXERCICE

Ressource temps prévisionnel pour l'établissement : 211 heures

L'enveloppe horaire est consacrée d'une part à l'ensemble des activités prévues dans le cadre du PARCOURS AVENIR , tel qu'il est rédigé et voté par le Conseil d'Administration et d'autre part aux activités d'analyse et de conceptions spécifiques (bilans psychologiques, module, statistiques...), les temps de déplacements mais aussi les composantes informelles dans l'exercice de l'activité.

Présence de Mme JOLY Psychologues de l'Education nationale – PSY EN de l'orientation au collège

Plannings annualisés : présences habituelles le plus souvent au collège les jours suivants

**Mme JOLY : le lundi journée complète ou demi-journée,
ainsi que le jeudi selon le calendrier annuel des cellules de veille**

Présence de Mme JOLY au CIO de Brest-Landerneau

Plannings annualisés : présences habituelles le plus souvent au CIO les jours suivants

Mme JOLY : le vendredi

pendant les congés scolaires : 23/12/21, 10-11 et 14-15/02/22, 14-15 et 21-22/04/22, 11-12/07/22

Espace Athéna, Immeuble
Artémis, Rue Hubertine Auclert,
Zone de Kergonan, 29200 Brest
02 98 44 31 74
cio.brest@ac-rennes.fr
www.cio-brest.ac-rennes.fr
Merci de privilégier les
demandes de rendez-vous et de
renseignements par mail :
ciobrest-rdv-info@ac-rennes.fr
CIO RELAIS EUROPE

Horaires

Ouverture au public

pendant la période scolaire

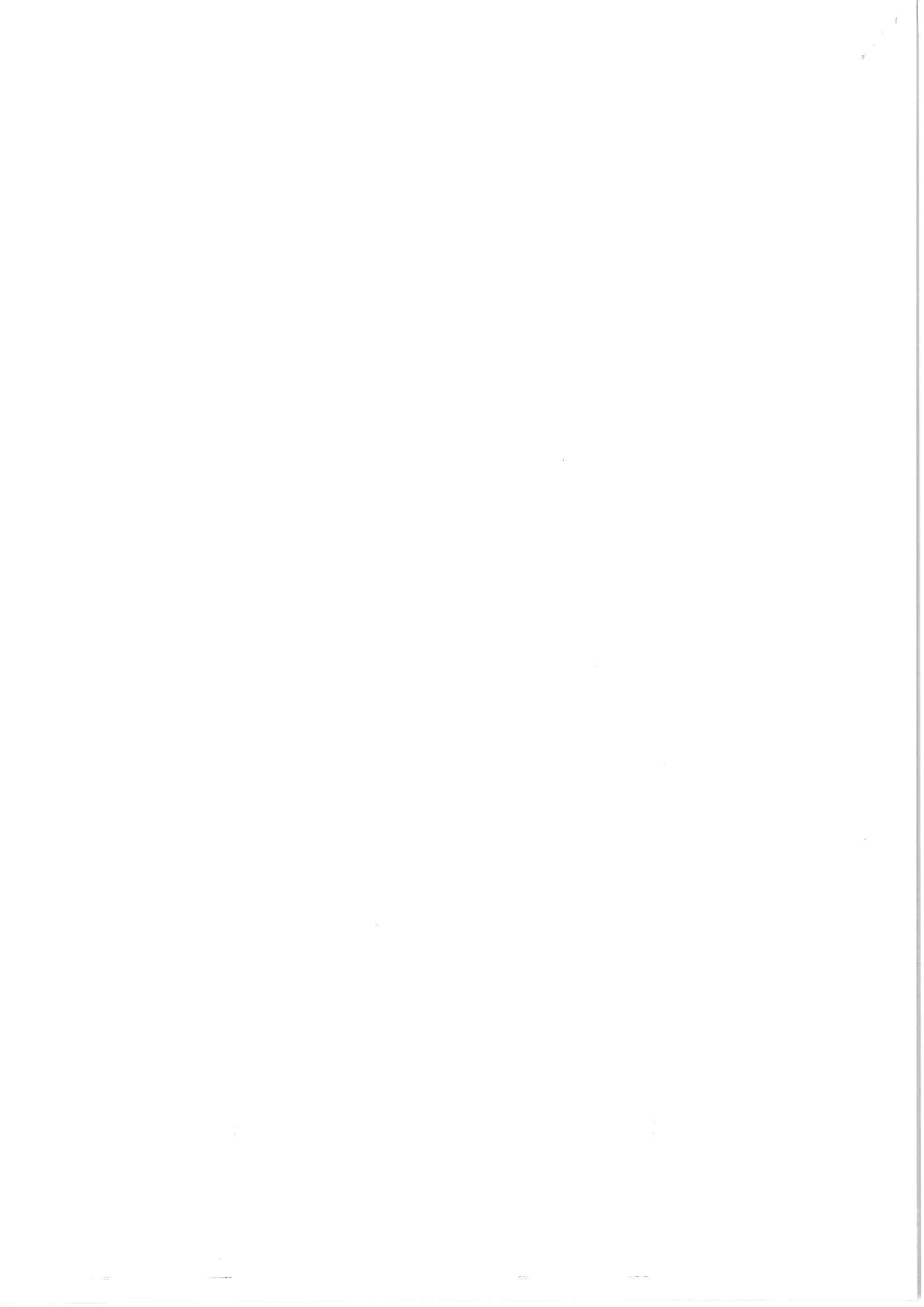
lundi : 13h30-17h30

du mardi au vendredi : 9h00-12h00 /
13h30-17h30

pendant les vacances scolaires

du lundi au vendredi : 9h30-12h30 /
13h30-16h30

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



PROJET

Préaux

Anna Marty - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

MAÎTRE D'OUVRAGE

Benzler Architectes

1 rue des Néréides
29200 BREST
tél : 09.72.46.76.48 / tél PO : 06 80 03 17 79

MAÎTRE D'OUVRAGE

Département du finistère

Adresse complète du Client

ESQ

Page de garde

Date	17/11/2021	Echelle	Format
N°	01.1	Indice	A3
#ID du Projet			

BUREAUX D'ETUDES

BE1

Contribuer à l'habitat

RELEVÉ DÉTAILLÉ

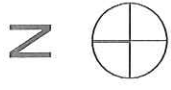
2021

Finistère

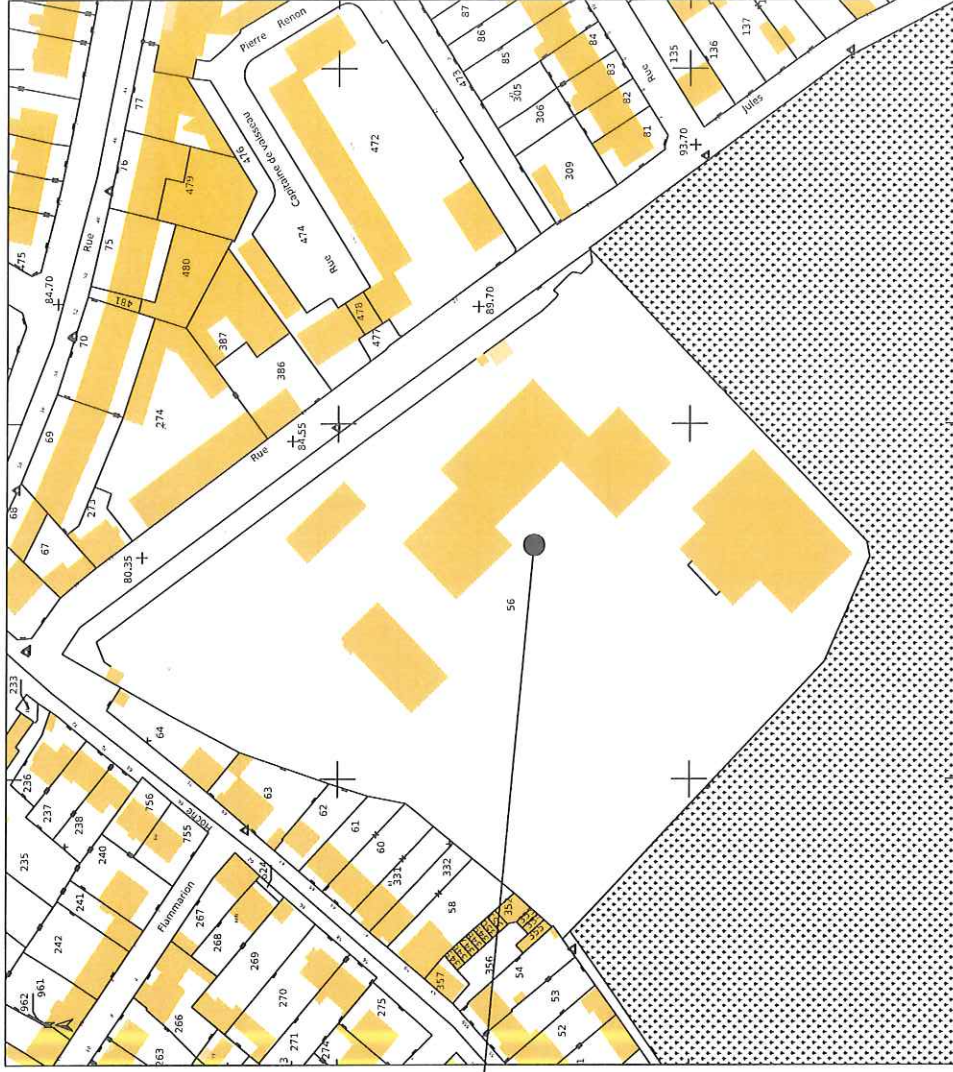
Indice

Modifications

Date



Collège Anna Marly
 rue Jules Lesven
 29200 BREST
 Cadastre : Parcelle 00 BV 056 - 22 618 m²
 Zone UC



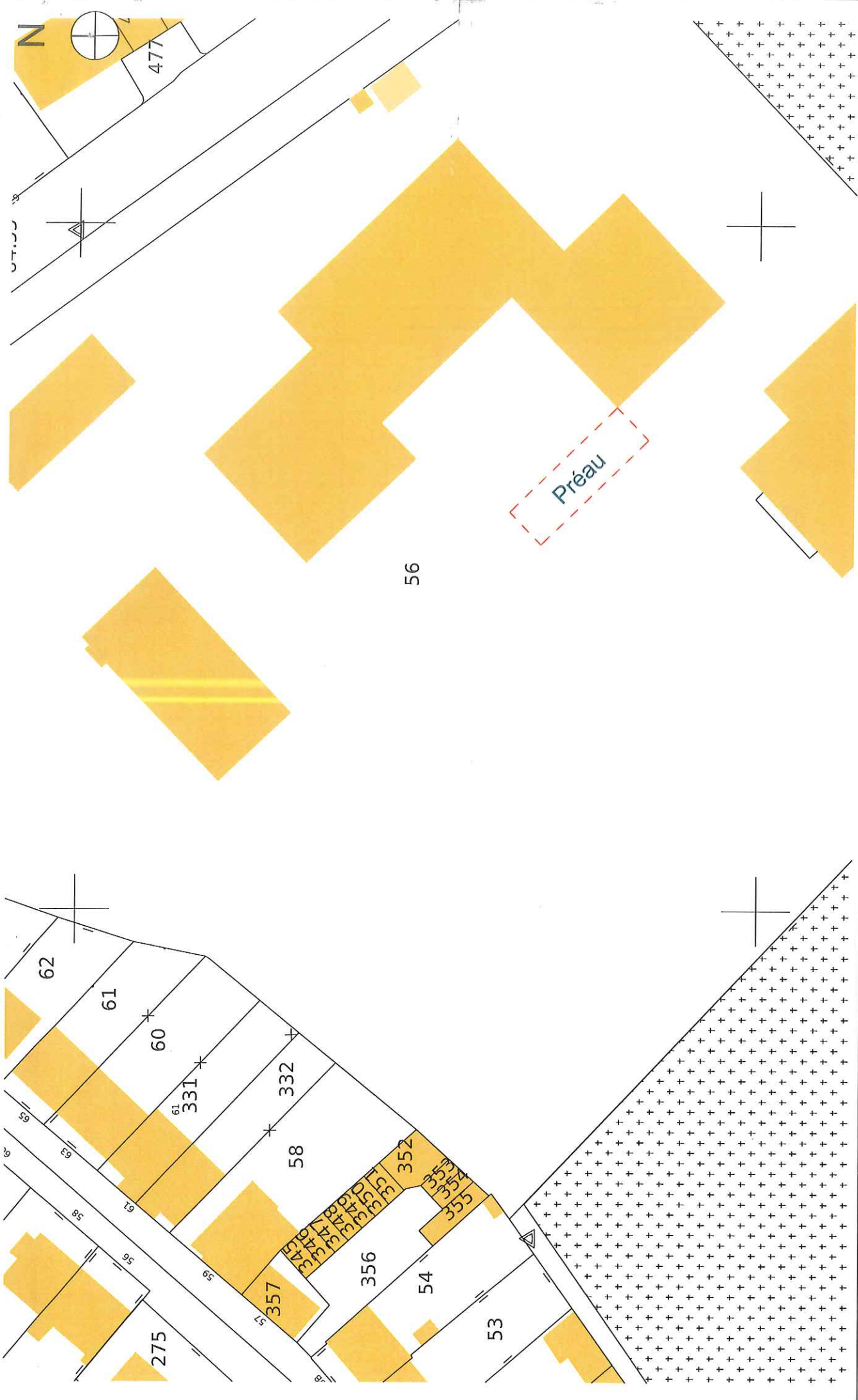
Préaux

Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

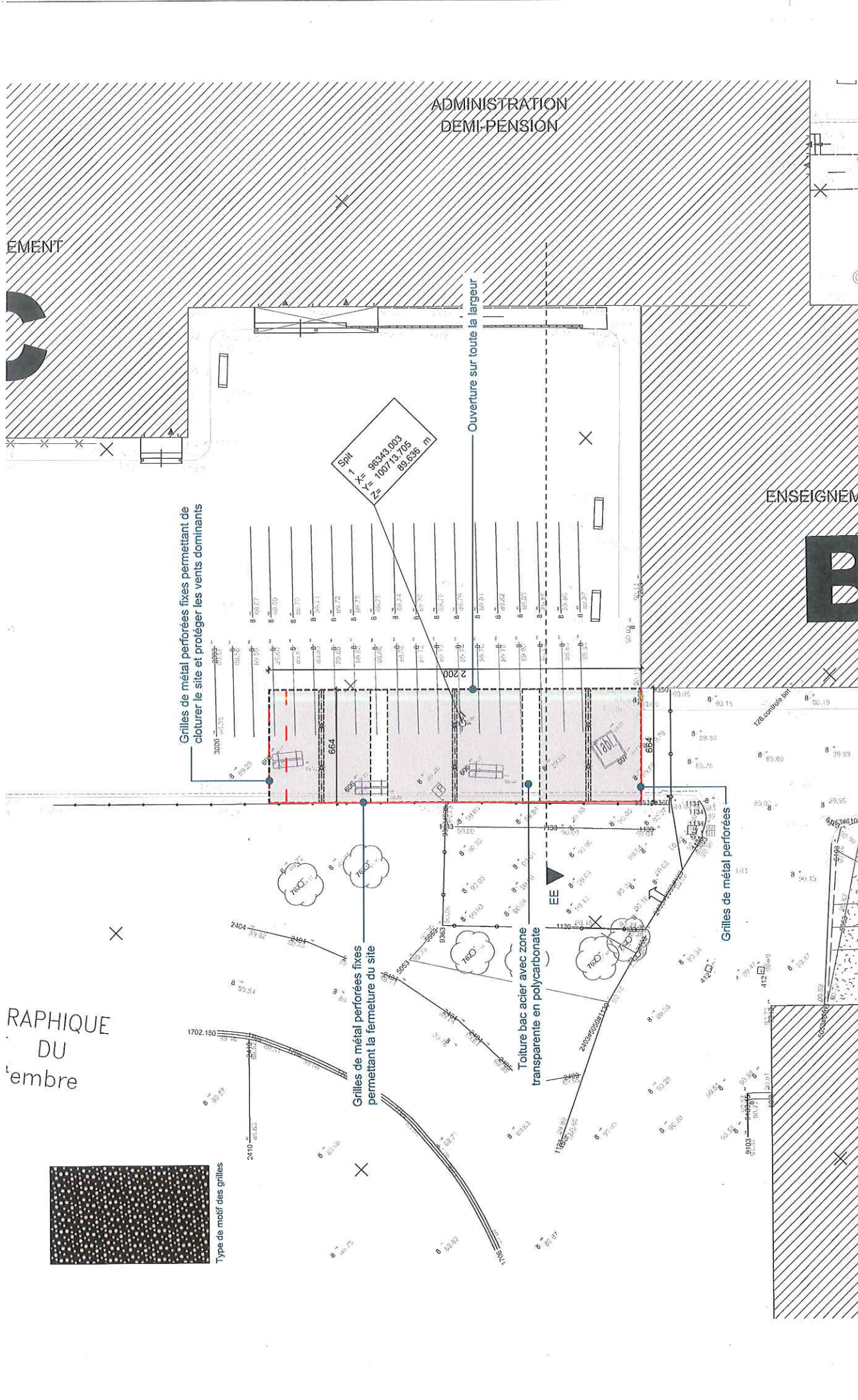
ESQ

Localisation Anna Marly

Date	01/10/2021	Echelle	Format
N°	01.21	Indice	#ID du Projet
			A3



Benzler Architectes <small>Architectes 29200 BREST tél: 09 72 46 76 48 / fax: 06 80 03 17 79</small>	Préaux Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200		ESQ	Date: 01/10/2021 Echelle: 1:500 Format: A3	#ID du Projet 01.21
	Département du Finistère	Cadastre Anna Marly		N°: 01.21	



ESQ	Date	01/10/2021	Echelle	1:200	Format	-A3
	N°	01.22	Indice	#D du Projet		

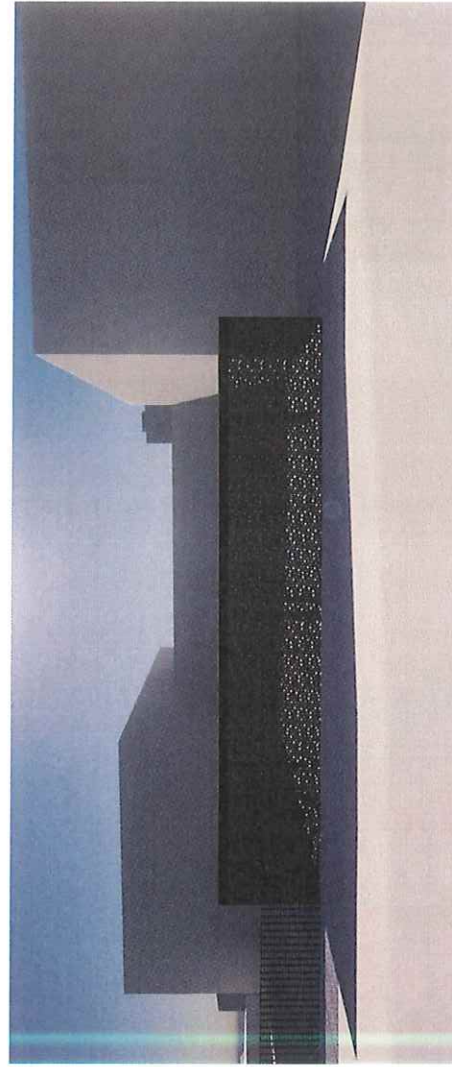
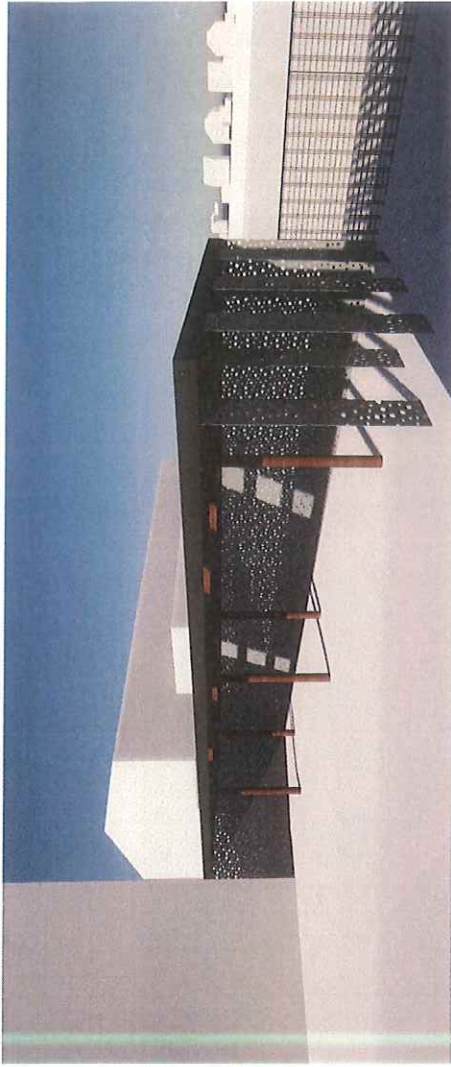
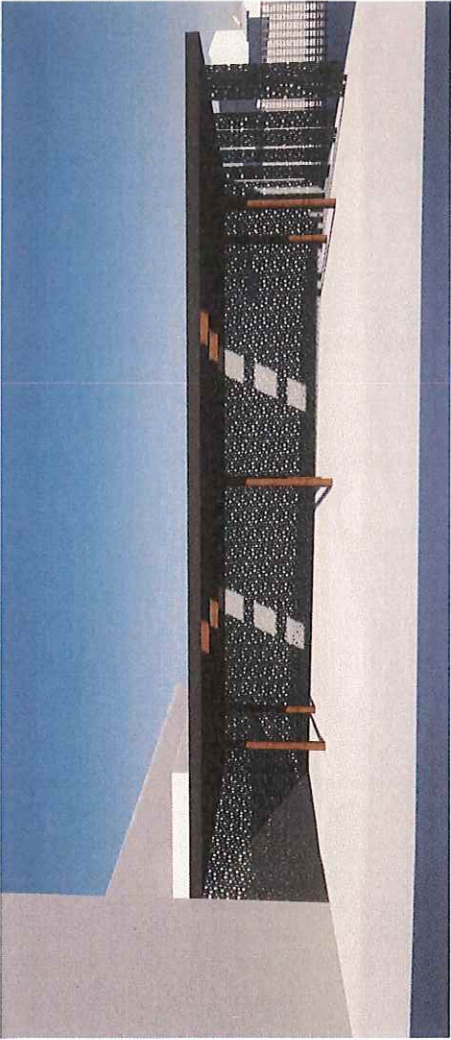
Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

Préau anna Marly

Préaux

Département du finistère

Benzler Architectes
 29200 BREST
 161.09.72.42.74.48 / 06.80.03.17.79



Benzler Architectes
 1 rue des Hélicoptères
 29200 BREST
 02 97 72 74 67 / 06 97 03 17 79

Département du finistère

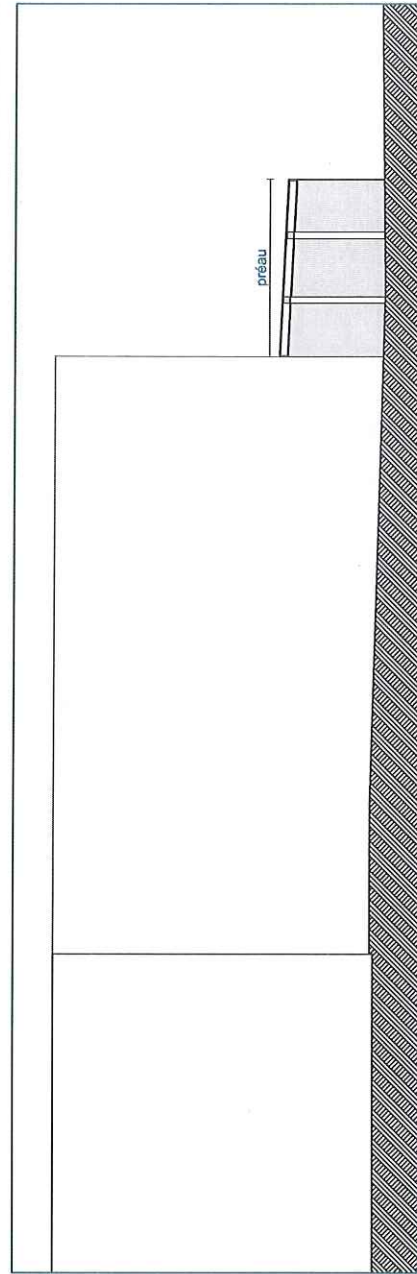
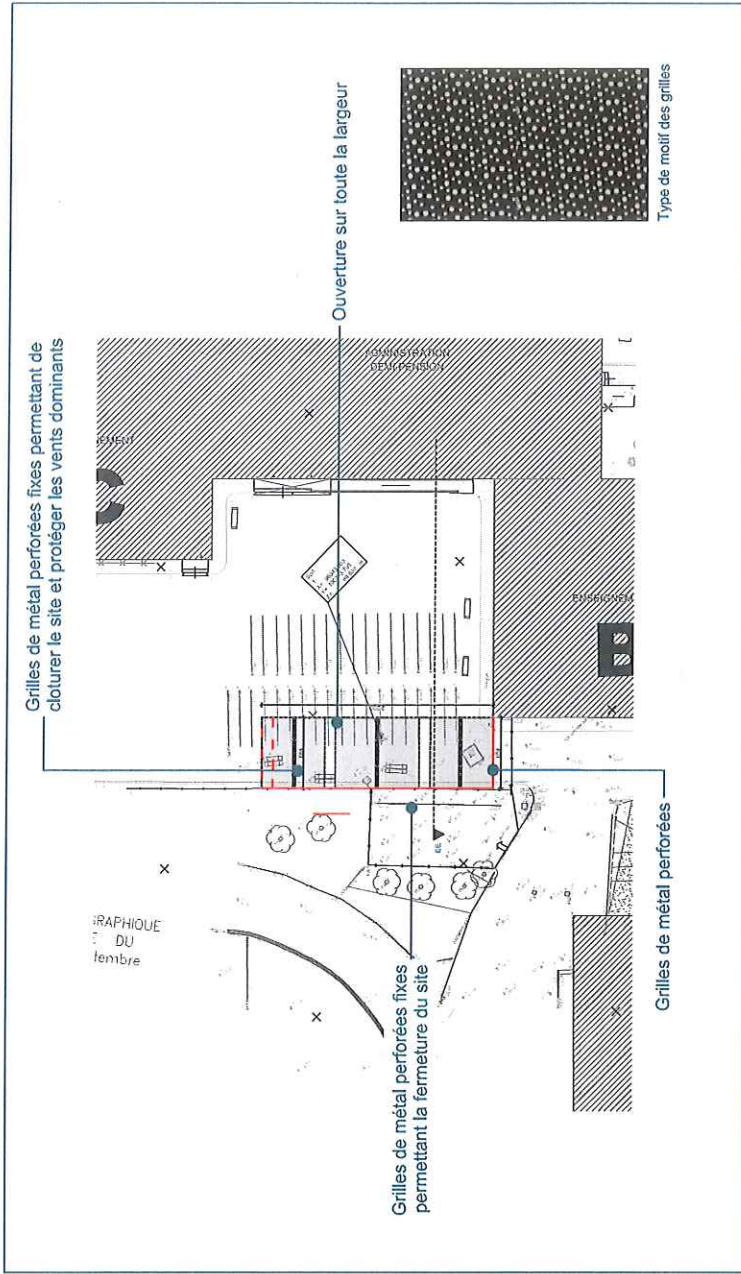
Préaux

Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

ESQ

Vues préau Anna Marly

Date	01/10/2021	Echelle	1:3.33,	Format	A3
	N°		01.24		Indice



Benzler Architectes
 1 rue des Néelides,
 29200 BREST
 Tél : 02 97 24 60 74 / 06 80 03 17 79

Département du finistère

Préaux

ESQ

Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

Intentions Anna Marly

Date

01/10/2021

Echelle

1:200
1:500

Format

A3

N°

01.23

Indice

#ID du
Projet



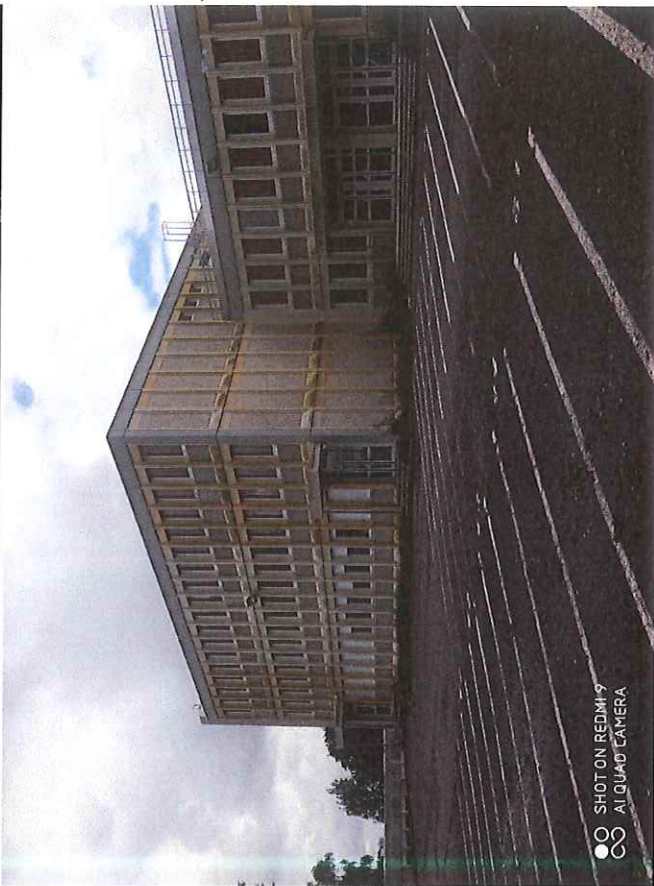
SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA



SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA



SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA



SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA

Benzler Architectes
1 rue des Héraldes
56100 BREST / FRANCE
Tél : 02 98 72 44 29 / 48 / 48 / M/P/O 565 80 03 17 79

Département du Finistère

Préaux

Anna Marly - Kerhallet - Saint Pol Roux - Pen ar Chleuz Brest 29200

ESQ

Photos Anna Marly

Date	01/10/2021	Echelle	Format
N°	01.25	Indice	#ID du Projet
			A3

